Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260708-2026_07_151-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES

CANTON DE FOUGERES-1

COMMUNE DE ROMAGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 08 JUILLET 2026

Auteur du document :Mme Aline LE BOUÉDEC, Maire de Romagné
Date de mise en ligne : 10/07/2026

L'an deux mil vingt-six, le huit juillet, à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Aline LE BOUÉDEC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal	01/07/2026
Date d'affichage de la convocation	01/07/2026
Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	17
Nombre de conseillers votants	18

Etaient présents :

Mme Zilpa VILSALMON, 1ère Adjointe	M.Anthony CHAILLOT, conseiller municipal
M.Denis MANCEAU, 2ème Adjoint	M.Clarence KAYOMBO-KANKU, conseiller municipal
Mme Claudine COUDRAY, 3ème Adjointe	M.Julien LEVEZIEL, conseiller municipal
Mme Nathalie FOUILLARD, conseillère municipale	M.Quentin DESPAS, conseiller municipal, arrivé à 20h17
Mme Corine CHAVOIX, conseillère municipale	M.Antoine DUREPAIRE, conseiller municipal
M.Christophe DÉSAUNAY, conseiller municipal	M.Romain FIZE, conseiller municipal
Mme Sabrina LE BOLLOCH, conseillère municipale	Mme Céline BALLUAIS, conseillère municipale
Mme Marie-Pierre PIGACHE, conseillère municipale	M.Nabé DIARRASSOUBA, conseiller municipal

Etaient absents excusés : M.Jonathan BOULVAIS, Mme Anaïs MONPAYS

Etait absent : néant

Pouvoirs : de M.Jonathan BOULVAIS à Mme Nathalie FOUILLARD

Mme Corine CHAVOIX est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

2026/07-151 : Objet : Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)

Rapporteur : Mme Aline Le BOUÉDEC, Maire de Romagné

Fougères Agglomération sollicite la commune pour qu'elle désigne deux conseillers municipaux qui siègeront au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charge dite CLETC.

Celle-ci a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité. Elle contribue à garantir l'équité financière entre les communes et la communauté en apportant transparence et neutralité des données financières.

Mme Aline LE BOUÉDEC et M.Denis MANCEAU se portent candidats.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260708-2026_07_151-DE

Comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au conseil municipal de décider de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, dont un pouvoir, par :
18 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Décide** de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour désigner les représentants de la commune de Romagné qui siègeront au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charge de Fougères Agglomération ;

- **Désigne** Mme Aline LE BOUÉDEC et M.Denis MANCEAU comme représentants de la commune de Romagné pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de Fougères Agglomération.

Certifié exécutoire compte tenu
- *de la transmission en Préfecture*
De Rennes le : 10/07/2026
- *de la publication :*
Le : 10/07/2026
La Maire, Aline LE BOUÉDEC

MAIRIE DE ROMAGNÉ (ILLE ET VILAINE)

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

La Maire

Aline LE BOUÉDEC

La Secrétaire de séance, Mme Corine CHAVOIX